

Le conflit entre les chauffeurs de bus et leur direction s'envenime

VMCV Quatre jours avant leur action syndicale, les chauffeurs des transports publics de la Riviera reçoivent une note de la direction. Avertissant de possibles «mesures inattendues et non désirées», ce texte est perçu comme menaçant pour leur poste. Des jours de congé leur ont par ailleurs été supprimés. Appuyés par le syndicat, ils demandent l'engagement immédiat de quinze conducteurs supplémentaires. La direction assure qu'elle agit en ce sens. Explications et témoignages.



Texte et photo: Amit Juillard

Drapeaux syndicaux et pancartes rouges devant le dépôt des Transports publics VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve). Ce matin du 12 mars, les chauffeurs de bus, en sous-effectif, réclament du renfort. Mais certains ont en tête une note interne signée par Daniel Monnet, directeur de l'entreprise, et datée du 8 mars. Qu'ils qualifient de menaçante. En cause, le dernier paragraphe: «La direction attend des chauffeurs de la compréhension et d'éviter ainsi de générer un effet contreproductif pouvant conduire au final à des mesures inattendues et non désirées». Sous couvert de l'anonymat, comme tous ses collègues, l'un d'entre eux réagit: «Ces termes ne sont pas réjouissants. Nous les comprenons comme «pour celui qui n'est pas content, la porte est grande ouverte». Le climat entre les chauffeurs et la direction est malsain». A la fenêtre, le directeur ne rate rien de la manifestation.

Mesures de rétorsion ?

La direction des VMCV prévoit-elle des mesures de rétorsion envers ceux qui participent à cette action du Syndicat du personnel des transports (SEV)? «Ces mots sont perçus comme menaçants par quatre ou cinq personnes, minimise Daniel Monnet, contacté par Le Régional, par ailleurs surpris que le document ait fuité. Je peux m'imaginer qu'ils déplaisent. Mais nous n'avons jamais licencié des gens qui font leur travail. Ce n'est pas une menace.» Le directeur assure qu'il ne s'agirait pas de réduire le personnel, mais le besoin en personnel, tout en respectant la loi. Avant d'ajouter que si les mesures prises pour améliorer les conditions de travail – qui nécessitent plus d'effectifs – sont critiquées, un retour en arrière n'est pas exclu. Que veut-il dire? Parle-t-il de licenciements? De restructuration? De réorganisation du temps de travail? Lorsque les questions deviennent trop précises, Daniel Monnet écourte l'entretien téléphonique. «Je suis en séance», justifie-t-il.

Jour de congé sacrifié

Un retour en arrière s'impose. A la suite d'une année 2017 jugée «chaotique au niveau des horaires» par le SEV, des améliorations auraient été obtenues. Or le budget 2018 des VMCV n'est à ce jour pas encore sous toit. Rien d'alarmant selon Daniel Monnet. Mais pas sans conséquences selon le SEV: les aménagements consentis par la direction seraient annulés. Et chaque employé a été contraint de sacrifier un jour de congé par mois pour assurer les prestations. Avec toutefois la possibilité de le récupérer plus tard. «La mesure est en vigueur depuis le début du mois de février et pour une durée indéterminée. De plus, la situation actuelle de sous-effectif rend la récupération de cette journée aléatoire et incertaine», s'inquiète Tony Mainolfi, secrétaire syndical. En clair, certains chauffeurs seraient amenés à travailler neuf, dix ou onze jours d'affilée. «Certains d'entre nous se portent volontaires, mais d'autres pas, confie cet employé. C'est un métier astreignant. Nous nous levons tôt, nous couchons tard. C'est difficile et les gens ont besoin de repos.» Au vu de la situation, le SEV craint pour la sécurité des passagers. D'où la journée de mobilisation syndicale de ce 12 mars. Avec une vingtaine de personnes dans la cour du siège des VMCV, des bus

Agenda

Tous | Insérer



Marché
Les Marchés d'Yverne
Place du Torrent, 1853 Yverne
Du 13.10.2018 au

Petites annonces

Toutes | Insérer



Rencontre
Célibataire dès 50ans
Clarens

Bonnes adresses

Toutes



Mode
Boutique Arel Foréver
1095 Lutry
021 323 78 82